



COGNŸ

BULLETIN MUNICIPAL 2020





MOT DU MAIRE

3

LA COMMUNE

Budget communal 2019	4-5
Tarifs communaux	6
Bien vivre ensemble	7
Bibliothèque	8-9
Ecole	10-11
Panier des Anciens	12
Brigades Vertes	12
Fleurissement	13
Travaux Agglo Voirie	14
Travaux Syndicat des rivières	14
Travaux commune	15
Fibre	15
Environnement	16-17-18
Label Global Unesco Geopark	19
Label Pays d'Art de d'Histoire	19

AMÉNAGEMENT CANTINE

20-21

C'EST ARRIVÉ EN 2019

Assmat'y'bulles formation secourisme	22
Moules-frites de la Classe en 4	22
Les supporters de la Boule de Cogny	22
Nettoyage de la commune par la Société de Chasse	23
Le panier des Anciens : gâteaux et distribution	23
Une rose, un espoir	23
Cérémonie du 11 novembre	23

LES ASSOCIATIONS

Comité de jumelage belge	24
Assmat'y'bulles	25
Association Chemins	26
Amicale des boules	27
Echo de la Vallée du Morgon	28
Classe en 9	28
Gym'Acogny	29
Comité des fêtes	29
Le Sou des écoles	30
Destination Beaujolais	30
Classe en 6	31
Classe en 2	31
Classe en 7	31
Classe en 3	32
Classe en 4	32
Villa Hispanica	33
ATRE / ACTEM	34
ADMR	34
Fabienne Germain	35

INFORMATIONS & ADRESSES UTILES

Adresses utiles	36-37
Elections	37

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Démarches administratives	38-39
Recensement	40
Panneau Pocket	40

ETAT CIVIL

41

INFOS AGGLO

42

CALENDRIER

Manifestations	43
Don du sang	43

CLASSE EN 9

Photo légendée	44
----------------	----

Chers Amis Cognysards et Cognysardes,

**Comme chaque début d'année, une page se tourne.
Mais pour moi, 2020 c'est un livre qui se ferme.**



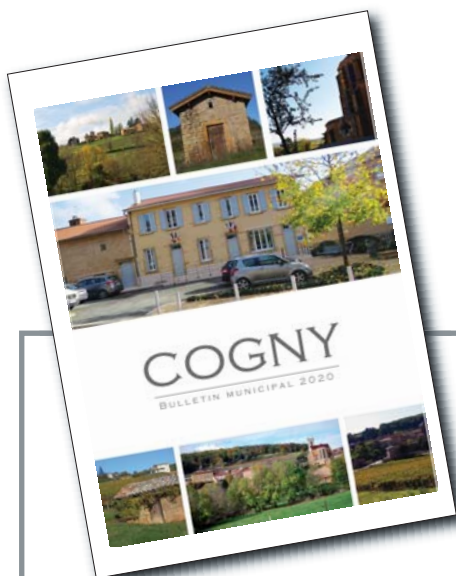
Elue en 1983, puis Maire en 1995 je vous remercie pour cette confiance renouvelée durant 37 ans.

J'ai été très honorée et fière de porter cette écharpe tricolore, symbole de la République.

Vous m'avez permis de faire de belles rencontres. J'ai plein de souvenirs récoltés au fil de ces années.
Je veux aussi remercier toutes les équipes successives qui m'ont accompagnée dans les moments les plus joyeux comme dans les moments les plus tragiques.

Que cette nouvelle année soit porteuse de beaux projets pour nous tous.
Je vous adresse tous mes vœux les plus sincères : santé, bonheur, et réussite.

*Madame Le Maire,
Christiane ECHALLIER*



BULLETIN MUNICIPAL 2020

COMMISSION COMMUNICATION :

Rémy AURION • Michèle DUBOST-SAYO • Edwige LANDECKER • Michel MORIN • Ghislaine PERROUD

CONCEPTION ET IMPRESSION :

Sandrine VADROT • Mag'IN one • LE BOIS D'OINGT/VAL D'OINGT
Tél. 06 30 69 63 40 • www.mag-inone.com • sandrine.vadrot@gmail.com

TIRAGE À 700 EXEMPLAIRES DIFFUSION GRATUITE

Toute reproduction, même partielle, interdite • Dépôt légal 1er trimestre 2020

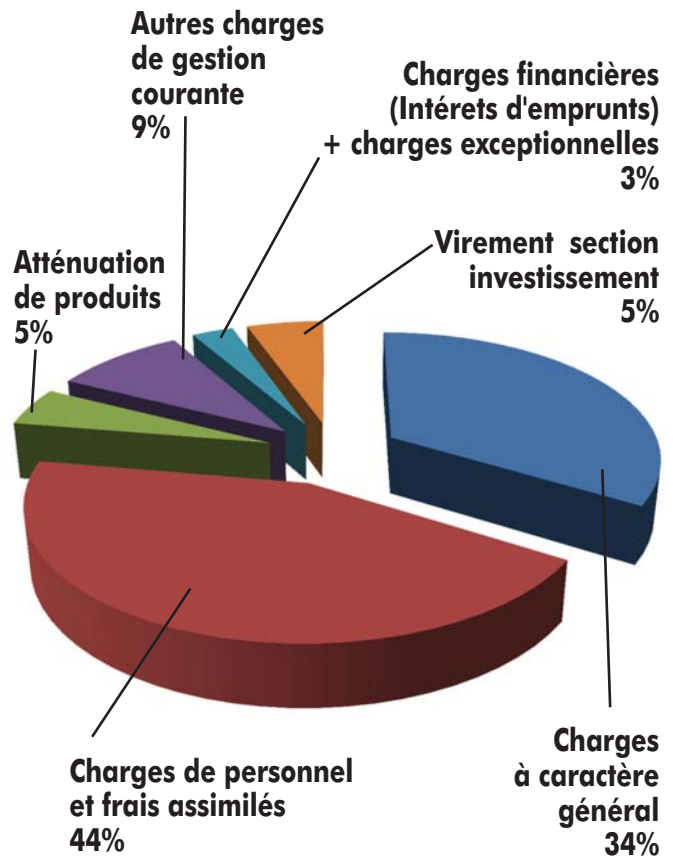
Site internet : www.cogny-beaujolais.fr

GRANDES LIGNES DU BUDGET 2019

FONCTIONNEMENT

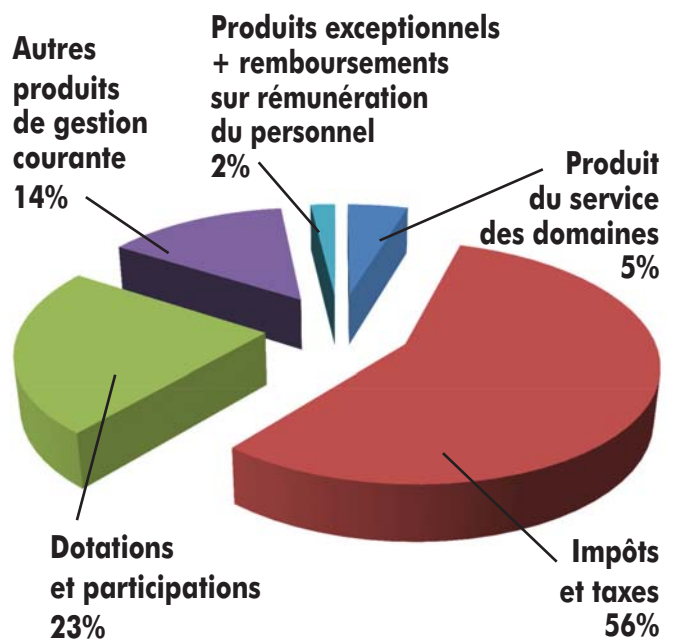
DEPENSES 656 606,00 €

- **Charges à caractère général** 221 670,00 €
Electricité, carburant, combustibles, fournitures scolaires, administratives, entretien terrains, bâtiments, matériels, assurances, frais postaux, téléphone, fêtes et cérémonies, taxes foncières.
- **Charges de personnel et frais assimilés** 288 120,00 €
- **Atténuation de produits** 31 700,00 €
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) + Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales.
- **Autres charges de gestion courante** 60 400,00 €
Subventions, indemnités élus, service incendie et SYDER.
- **Charges financières (Intérêts d'emprunts) + charges exceptionnelles** 19 100,00 €
- **Virement section investissement** 35 616,00 €



RECETTES 656 606,00 €

- **Produit du service des domaines** 30 690,00 €
Cimetière, garderie, tennis
- **Impôts et taxes** 370 213,00 €
Taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation (CAVBS), taxes additionnelles droits de mutation.
- **Dotations et participations** 151 203,00 €
- **Autres produits de gestion courante** 92 000,00 €
Revenus des immeubles, cantine.
- **Produits exceptionnels + remboursements sur rémunération du personnel** 12 500,00 €

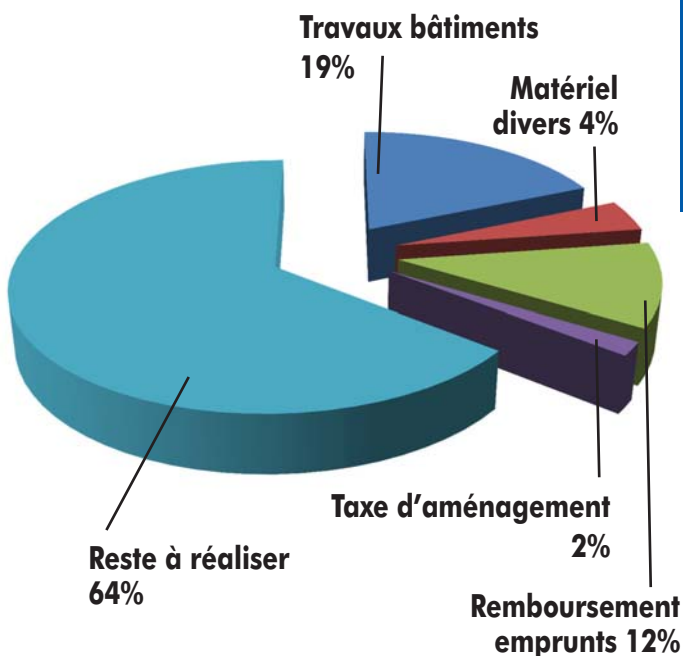


GRANDES LIGNES DU BUDGET 2019

INVESTISSEMENT

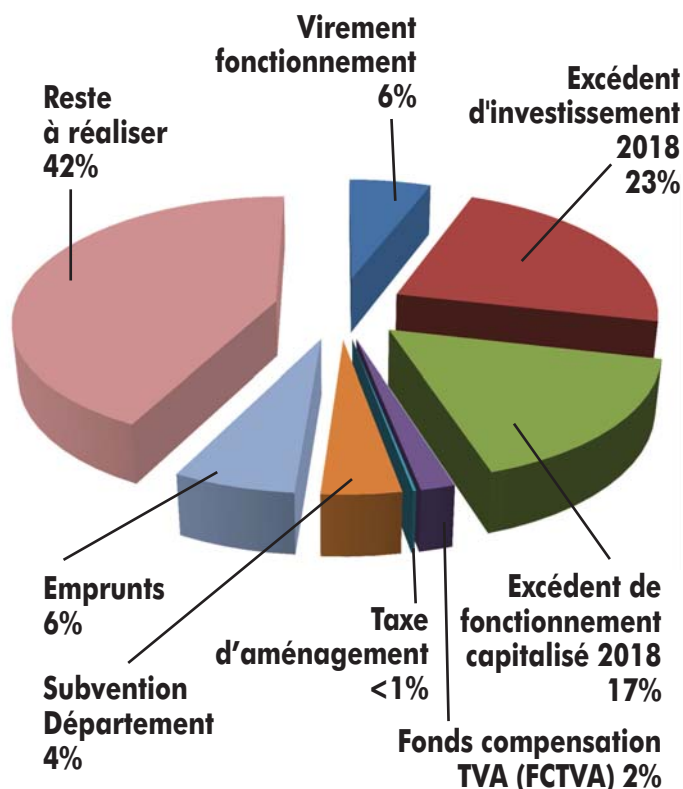
DEPENSES 607 199,00 €

• Travaux bâtiments <i>Réhabilitation bâtiment communal en restaurant scolaire</i>	113 000,00 €
• Matériels divers <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier, autre matériel et outillage de voirie</i>	25 000,00 €
• Remboursement emprunts	66 700,00 €
• Taxe d'aménagement	10 650,00 €
• Reste à réaliser	391 849,00 €



RECETTES 607 199,00 €

• Virement fonctionnement	35 616,00 €
• Excédent d'investissement 2018	137 846,26 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé 2018	100 501,26 €
• Fonds compensation TVA (FCTVA)	10 800,00 €
• Taxe d'aménagement	1 000,00 €
• Subvention Département	25 000,00 €
• Emprunt en euro	38 185,00 €
• Reste à réaliser	258 250,00 €



TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2019

	Habitants	Extérieurs	Associations communales
Salle Polyvalente	280 € + charges	630 € + charges	
Petite salle + Bar	150 € + 40 € charges en été 150 € + 70 € charges en hiver		
Montage du podium	50 €	50 €	Gratuit
Démontage des cloisons	160 € / Petite salle 30 €	160 €	160 €
12 tables rondes	Gratuit	80 €	
Location pour vin honneur (courte utilisation)	125 €	125 €	
Journée supplémentaire (si remise des clés le vendredi matin)	60 €	60 €	
Frais de pénalités pour annulation de réservation moins de 30 jours avant	20 % du montant de la location	20 % du montant de la location	
Charges	100 € en été 220 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)	100 € en été 220 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)	100 € en été 220 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)
Caution à la réservation définitive	1 000 €	1 000 €	
Salle de l'ancienne cantine			
Réunion	-	-	GRATUIT
Réunion + cuisine	50 €	-	50 €
Stands			
Stands 3X3 (5)	35 € le stand	65 € le stand	25 € le stand
Caution	300 €	300 €	300 €
Stands 4,5X3 (4)	40 € le stand	75 € le stand	25 € le stand
Caution	400 €	400 €	400 €
Matériel			
Tables	5 € (2,20 m x 0,70 m)	5 € (2,20 m x 0,70 m)	
Bancs	2 €	2 €	
Lot 50 chaises plastiques	50 € (1 € la chaise)	50 € (1 € la chaise)	
Friteuse	15 € + 200 € de caution (utilisation sur place)		15 € + 200 € de caution
Banderole Conscrits		20 €	
Grilles d'expositions	5 € / Grille	5 € / Grille	5 € / Grille
Tennis			
Carte familiale	45 €	55 €	
Scolaires			
Restaurant scolaire	3,90 € le repas		
Garderie périscolaire	1 €		
Cimetière			
Concessions cimetière pour 15 ans	2m ² : 250 € et 4 m ² : 450 €		
Columbarium : la case pour 15 ans	300 €		
Cavurne : pour 15 ans	300 €		
Jardin du souvenir	Mise à disposition de l'emplacement et plaque à la charge de la famille soit 20 €		
Concession enfant pour 15 ans (1,20 x 1 m)	50 €		

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Outre les risques d'incendie qu'il génère, le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles du voisinage causés par les odeurs et fumées. Il contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air.



Il nuit à l'environnement et à la santé en émettant bon nombre de polluants. **Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie d'Arnas, équipée pour les recevoir et les traiter.**

Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie d'Arnas, équipée pour les recevoir et les traiter.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

STATIONNEMENT ET VITESSE DE CIRCULATION



Zone 30 - vigilance des automobilistes, notamment en centre-bourg car présence de piétons, cyclistes, enfants...

Zones de stationnement à respecter et notamment aux heures scolaires.

Rappel de l'accès à l'école
Entrée principale : rue des Ecoles.



Respecter les stationnements dédiés et balisés sur la zone de chantier.



HORAIRES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

L'arrêté préfectoral n° 99-1667 du 19 avril 1999 fixe les horaires spécifiques.

Concernant les particuliers :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Concernant les artisans qui travaillent chez les particuliers :

Article 4 : toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature que ce soit, susceptibles d'engendrer des nuisances du fait de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit prendre toutes les précautions pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage, notamment entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

A la suite de plaintes d'habitants et conformément aux préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé, puis souscription d'une convention avec la SPA de Brignais, la commune a dû prendre en charge la stérilisation des chats errants afin de lutter contre leur prolifération.



Ainsi, fin 2019, la capture des chats errants a commencé et les chats ont été confiés pour stérilisation au cabinet vétérinaire de Gleizé.

A titre d'information, les tarifs de stérilisation par un vétérinaire partenaire : de 70€ à 80€ pour un mâle et de 130€ à 150€ pour une femelle. La SPA prend en charge 50€ pour les mâles et 80€ pour les femelles. Le reste est à la charge de la commune.



LA BIBLIOTHÈQUE

vous accueille :

mercredi de 10h à 11h30

vendredi de 16h30 à 18h

samedi de 10h à 11h30

■ EMPRUNTS :

Les prêts sont totalement gratuits.

Trois livres peuvent être empruntés pour trois semaines. Les nouveautés peuvent être prises pour quinze jours seulement.

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles espèrent accueillir de nombreux lecteurs et accueilleront volontiers de nouvelles personnes motivées pour renforcer l'équipe.

■ L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES :

Marceline Auray, Annie Balloffy, André Champseix, Madeleine Charbonnière, Dominique Chetail, Olivier Curis, Marie-Carmen Mathieu, Joël Mathieu, Bernadette Mirmand, Chantal Salmon, Arlette Sardaigne, Bernard Sœur, Jeannette Weiller.

■ LES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Deux fois dans l'année, **des achats de nouveautés littéraires sont effectués** pour le rayon adultes et le rayon jeunesse. **La Médiathèque Départementale du Rhône nous permet le renouvellement de 300 livres enfants et adultes tous les six mois.**

■ LA BIBLIOTHÈQUE EST INFORMATISÉE

Ceci facilite les opérations d'emprunts et permet une consultation directe du fonds sur le site de la Médiathèque départementale de prêts (BDP).

Chaque lecteur peut consulter ce site : www.mediathèque.rhone.fr et demander une réservation par message électronique bibliotheque@cogny.fr ou à l'accueil de la bibliothèque.

Cette année, un poste de consultation pour les visiteurs est installé dans la salle adulte.

■ ABONNEMENT POUR ADULTES :

« Esprit d'ici ».

■ ANIMATIONS PONCTUELLES :

Des « Rendez-vous livres » : lors de ces rencontres chaque lecteur est libre de faire part de ses appréciations. Cette année, un des thèmes était « les femmes dans la littérature ».

Le samedi 9 février, **Guillaume Pertinant auteur**, habitant de Cogny, est venu présenter et dédicacer son livre : « Le sens de la course ».

Des rencontres littéraires communes ont eu lieu avec le cercle de lecture de Jarnioux.

Le 13 septembre 2019, **la bibliothèque a participé au festival de l'Ombre des Mots de Jarnioux** en accueillant VINCENT ROCCA, humoriste, pour son spectacle « De A à Z » à la salle des fêtes de Cogny. Salle comble pour cette soirée!

La bibliothèque est un lieu convivial où vous pouvez lire sur place les ouvrages et revues.



BIBLIOTHÈQUE

Lors de l'enquête bibliothèque du début de l'année 2019, **26 participants ont répondu pour nous faire part de leurs préférences : romans, romans policiers, documentaires et BD**. L'équipe de bénévoles fait son possible pour répondre aux attentes d'animations adultes et enfants demandées, pendant l'année 2020.

■ ANIMATIONS JEUNESSE :

Le premier vendredi de chaque mois, nous accueillons **les tout-petits** du centre Multi-Accueil, les P'tits loups pour des prêts et des animations autour des livres.

Un jeudi par mois de 10h45 à 11h15, **les enfants gardés par les assistantes maternelles** viennent écouter des histoires à la bibliothèque.

Le jeudi, une fois par mois, **chaque classe est reçue avec son enseignant** pour choisir des livres et assister à des animations par les bénévoles responsables : Marceline Auray, Annie Baffoffy, Dominique Chetail, Marie-Carmen Mathieu et Bernadette Mirmand.

■ ABONNEMENT POUR ENFANTS :

« Pomme d'Api ».

■ ANIMATIONS SCOLAIRES :

Le Kamishibai, petit théâtre de papier d'origine japonaise racontant des histoires illustrées : « Beptopoop, indien Kayapo du Brésil », « Petit poisson noir », « Les 2 goinfres », « La belle histoire du Prince des mots tordus ».

Les Raconte-tapis : les enfants ont écouté des histoires « La grenouille à grande bouche », « Coâ encore ! » confortablement assis devant les tapis prêtés par la Médiathèque du Rhône. Les histoires sont présentées « in situ » avec des personnages miniatures manipulés par les bénévoles.

Les Tapis de lecture : « La maison de Ninon », histoires, chansons et comptines autour de ce thème.

Lecture de contes de Noël, le 19 décembre.

Dans le cadre de la semaine littéraire organisée par la médiathèque de Villefranche, la classe de CM1 et CM2 a bénéficié d'une lecture du conte « Sous la peau d'un homme » par Emmanuelle de la Shiava, suivi d'un atelier philosophique au cours duquel les élèves ont été très participatifs.

■ PRIX DES INCORRUPTIBLES :

La bibliothèque achète pour l'école, une série de cinq ou six livres par classe, sélectionnés par la revue « Page des libraires ». Après lecture au cours de l'année scolaire, les enfants procèdent à un vote dont les résultats sont dépouillés au niveau national afin de décerner les prix des Incorruptibles. À l'issue des résultats, chaque élève reçoit le diplôme du **29^e Prix des Incorruptibles**.

Une boîte « retour des livres » est en place à la mairie.



● **L'ÉCOLE
« LE MARAIS »
COMpte
111 ÉLÈVES
RÉPARTIS DANS
5 CLASSES :**

La classe des Petits /Moyens

27 élèves : 13 petits et 14 moyens

La classe des Grands/CP

20 élèves : 14 grands et 6 CP

La classe de CP/CE1

21 élèves : 11 CP et 10 CE1

La classe de CE2/CM1

21 élèves : 15 CE2 et 6 CM1

La classe de CM1/CM2

22 élèves : 12 CM1 et 10 CM2

L'ÉCOLE

**Rappel des horaires depuis la rentrée 2018 : lundi au vendredi de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30.
Pas d'école le mercredi.**

● ÉQUIPEMENT DE L'ÉCOLE :

Un changement important cette année : quatre classes ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs, d'ordinateurs, de visionneuses et d'un appareil photo.

Ce matériel permet à l'école de se moderniser et de proposer encore de nouvelles façons d'apprendre. Ce projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité » a été financé par le ministère de l'éducation nationale et la mairie de Cogny.

● LES ENSEIGNANTS :

Mme Ingrid QUEYRAS enseigne dans la classe de petite et moyenne section de maternelle.

Mme Mylène GREFFET enseigne dans la classe de Grande Section/CP

Mme Jolène PILLON-SERY enseigne dans la classe de CP/CE1

Mme Céline PUGNAIRE-CLUZEL enseigne dans la classe de CE2/CM1.

Mme Julie ROLLAND enseigne dans la classe de CM1/CM2 et est la directrice de l'école.

Elle est déchargée de sa classe tous les jeudis pour se consacrer à la direction de l'école.

La classe est assurée ce jour-là par Mme Emilie ROSSI.

● LES ATSEM :

Mme Stéphanie DUBOST-SANDRIN, titulaire du concours d'ATSEM travaille en collaboration avec Mylène Greffet à temps plein.

Mme Laetitia DEBAC, travaille en binôme avec Ingrid Queyras à raison de 15 heures par semaine.

Mmes DUBOST-SANDRIN, DEBAC et LIRAUD assurent également les temps périscolaires (garderie et cantine).



L'ÉCOLE

Les projets artistiques, culturels, écologiques et sportifs initiés depuis quelques années se poursuivent et se développent. Cette année nous mettrons notamment le cap sur l'Amérique du Sud grâce à la Villa Hispanica.

● LES PROJETS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS :

Les rendez-vous sportifs : la Journée Nationale du Sport Scolaire et la semaine olympique et paralympique, la natation pour les élèves de CP et CE1 de janvier à mars, et de nouvelles activités : pétanque et Kinball ;

Les randonnées saisonnières des élèves de la PS au CE1 ;

Les lundis après-midi chansons avec Charlotte Replat, notre partenaire du Conservatoire de Villefranche ;

La venue de Laurent FELLOTT, musicien auteur, compositeur qui viendra initier les élèves de CM à la création musicale en vue de leur concert du mois de juin ;

La fréquentation mensuelle de la bibliothèque municipale où les bénévoles proposent des lectures offertes, des kamishibais, des tapis de lecture, la participation au prix des Incorruptibles et le prêt de livres ;

La semaine du goût « tour du monde » au mois d'octobre ;

Une sortie cinéma en décembre pour 4 classes de l'école ;

La visite de la Villa Hispanica de Cogny ;

Une journée construction Kapla au mois de février ;

La conteuse viendra proposer ses histoires aux élèves de maternelle ;

Une classe découverte VTT pour les élèves de CE2/CM1/CM2 ;

Une sortie à la ferme des Loupiots au mois de juin pour les élèves de la PS au CE1.

L'école remercie les parents d'élèves et tous ses partenaires : la mairie, le Sou des écoles, l'agglomération et la bibliothèque municipale, qui nous permettent de proposer et de mener à bien tous ces projets.



A noter pour 2020 : notre concert avec la chorale A Chœur Joie, à la salle des fêtes de Cogny, vendredi 3 avril.

Leur répertoire de qualité alliant variétés françaises et internationales est largement réputé et reconnu. Vous pouvez retenir vos places auprès des membres de l'association dès maintenant.

PANIER DES ANCIENS

En 2019 l'association du Panier des anciens a organisé ses traditionnelles manifestations.

Le repas a été particulièrement animé avec la participation de Chantal Nemon, la chanteuse de la journée, qui a créé une ambiance chaleureuse et a emmené tous les convives dans son tour de chants : déguisements, danses, fou-rires étaient au rendez-vous.

Cette année 2019, notre troupe est allée à la rencontre des « petits nouveaux » à l'occasion de la distribution de Noël. En effet, les personnes nées en 1944 et inscrites sur les listes électorales étaient les plus jeunes à recevoir notre visite.

BRIGADES VERTES



Reconstruction d'un mur en pierres sèches.



COMITÉ DE FLEURISSEMENT

En 2019, le comité de fleurissement a maintenu ses manifestations habituelles.

- **Le 1^{er} mai, le marché aux fleurs et légumes qui s'est déroulé sous le soleil, a rencontré un grand succès.** La vente de légumes a encore été en hausse par rapport aux années précédentes, et la vente de fleurs n'avait pas connu un tel rapport depuis l'année 2008.
- **La plantation des fleurs a eu lieu le 10 mai : les bénévoles** étaient toujours accompagnés du soleil, et la bonne humeur a largement régné dans l'équipe renforcée par des volontaires.
- **Et puis le 26 octobre, le marché de fleurs d'automne** a de nouveau rassemblé l'équipe dans le centre du village. Ce marché qui existe depuis 2007, connaît chaque année un succès grandissant. Deux fournisseurs alimentent les ventes. Une partie « chrysanthèmes » avec un fournisseur de Saint-Georges de Reneins (le même qui fournit les légumes de printemps), et une partie « coupes et fleurs variées » fournies par les Ets Abdilla. Les prix sont compétitifs, les acheteurs sont satisfaits et reviennent chaque année. Les bénévoles proposent de porter les fleurs sur les tombes du cimetière, si certaines personnes rencontrent des difficultés de manutention. En parallèle de ce marché de fin d'année, et pour rendre le rendez-vous plus convivial, **une vente de saucissons au gêne, avec buvette et dégustation a lieu sur la place.**

C'est grâce à l'investissement de toute l'équipe et aux volontaires qui n'hésitent pas à venir donner un coup de main, mais aussi à toutes les personnes qui viennent faire leurs achats de printemps et d'automne, que nous pouvons continuer ces actions d'embellissement. **Merci à tous.**

Les bénéfices dégagés sont entièrement utilisés pour le fleurissement du village.





Application du tapis d'enrobé - Montée du Moly.



Reprise fissurage sur chaussée Route de Chazier.

TRAVAUX AGGLO

Travaux réalisés en 2019 pour un montant de 408 469 € HT.



Réfection du mur Route du Bois du Chêne.



Reprise de purges sur la chaussée Montée Saint-Claude.



Réfection de la chaussée Montée de la Roche.



Reprise de berges sur le Morgon avec tissage naturel en saule.

TRAVAUX SYNDICAT RIVIÈRES



Les employés communaux sont en charge notamment de :

- l'entretien des espaces verts
- l'entretien du domaine public
- le petit entretien des bâtiments communaux
- le déneigement

...



Curage de fossés par les employés communaux.

TRAVAUX COMMUNE



Pump Track : parcours en boucle fermée constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés.



A la suite d'une demande d'un groupe d'adolescents du village adeptes du vélo tout terrain, un **Pump Track a été créé sur la commune.**

Coût total : 748 € HT.



FIBRE

Le chantier de la fibre est en cours par le prestataire.
La couverture du territoire est prévue au plus tard pour 2022.



ENVIRONNEMENT

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Le papillon qui est la forme "adulte" de la chenille, éclot durant l'été, entre juin et septembre, selon le climat.

Cet insecte est connu pour le mode de déplacement de ses chenilles en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres. Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées.

Recouvertes de poils, **leur pouvoir urticant** provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.

ATTENTION !

Quelle que soit la méthode de lutte envisagée, ne prenez pas de risques inutiles. Consultez les

professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles.

Les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, vos arbres seront ré-infestés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres. Le papillon mâle peut voler jusqu'à 25 km et le papillon femelle jusqu'à 3 km. De plus les chenilles peuvent rester enfouies dans le sol de quelques jours à 5 années.

Ces traitements annuels doivent donc être maintenus tant que des nids, et donc des papillons, existent dans votre région.

www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr

L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens. L'impact de ces pollens est en pleine augmentation. L'ARS a démontré, dans les zones fortement infestées, un doublement du pourcentage de personnes allergiques à l'ambrosie (de 11% à 21%) au cours des 10 dernières années. Les pollens d'ambrosie, se déplacent facilement par le vent, et présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.

L'ambrosie à feuille d'armoïse fait partie des « mauvaises herbes ».

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut. Depuis 2014, avec ses partenaires, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des différents acteurs, une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambrosie :

<http://www.signalement-ambrosie.fr>

Que pouvons-nous faire individuellement ?

- Sur nos terrains : arracher les plants !
- Sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : les arracher !
- Prévenir la pousse d'ambrosie sur les terres rapportées et remuées !
- Nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambrosie !

Signaler une zone fortement infestée :

www.signalement-ambrosie.fr

Application mobile

« **Signalement Ambrosie** ».

contact@signalement-ambrosie.fr

Téléphone : 0 972 376 888

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

LE FRELON ASIATIQUE

Originaire du continent asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français.

Au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sa présence est maintenant avérée dans tous les départements. Le nombre de signalements de nids progressant chaque année (de 7 nids découverts en 2011 à plus de mille nids en 2018).

Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est souvent confondu avec le frelon européen, *Vespa crabro*. Leur couleur est un moyen de les distinguer facilement.

Le frelon asiatique est en effet plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît globalement comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.

Voir davantage de critères sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

Aucun système de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS1, en partenariat avec la FREDON2, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices, afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents,



ENVIRONNEMENT

chargé de la coordination des actions locales, est réparti sur le territoire. Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement.

En cas de suspicion de nid de frelon asiatique, ne cherchez en aucun cas à détruire le nid seul, même s'il est de petite taille, et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres.

Une affiche et un flyer, envoyés à toutes les mairies rhônalpines indiquent comment signaler un cas de frelon asiatique.

1- FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

2 - FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.

Reconnues comme Organisme à Vocation Sanitaire pour la filière apicole, les FRGDS1 Rhône-Alpes et Auvergne assurent la mise en œuvre de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre le Frelon asiatique sur leur territoire.

Pour plus d'info, voir site dédié. <https://www.frelonsasiatiques.fr>

LA LUTTE CONTINUE CONTRE LA PYRALE DU BUIS, LA CHENILLE DÉVASTATRICE DE NOS BUIS !

En 2019, l'attaque de fin mars a heureusement été suivie de fortes gelées qui ont décimé les larves.

Les dégâts ont donc été moindres en comparaison des années précédentes et les traitements et luttés mécaniques effectués semblent parfois quelque peu efficaces !



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

ENVIRONNEMENT

Il convient cependant de continuer à lutter pour combattre ce nouveau ravageur qui s'en prend à nos buis.

C'est souvent l'association de plusieurs méthodes de lutttes qui sauveront vos buxus :

- La détection visuelle et le piégeage par phéromone de la chenille et du papillon de la pyrale du buis.
- Le traitement biologique contre la pyrale du buis, le *Bacillus thuringiensis ssp. kurstaki*, couramment désigné par son acronyme Btk.
- La lutte mécanique contre l'infestation de vos buis.
- La mise en quarantaine ou la protection des buis encore sains.

La lutte continue contre la pyrale du buis, la chenille
<https://pyrale-du-buis.com>

Conseil malin à propos de la pyrale du buis : le renouvellement du traitement en fin d'hiver ou au début du printemps de l'année suivante permet de venir à bout des larves ayant hiverné au sein de vos buis.

LA BORRELIOSE DE LYME

La Borreliose de Lyme, plus communément appelée maladie de Lyme, est une infection bactérienne transmissible à l'homme par piqûre ou plus précisément par morsure de tiques. **Elle est transmissible chez l'Homme mais aussi chez de nombreux animaux.**

Lorsqu'elle n'est pas traitée, la maladie peut mettre plusieurs années à se développer. Les chercheurs parlent de maladie émergente, car les cas sont de plus en plus nombreux.

Il est très difficile de diagnostiquer la maladie de Lyme, cependant, les symptômes sont désormais identifiés : les personnes infectées par la bactérie borrelia, après une morsure de tique, présentent une fatigue importante, des troubles cognitifs, des troubles

cardiaques, neurologiques et articulaires. **Lorsque l'on constate ces symptômes, il est conseillé d'aller chez le médecin rapidement** et d'indiquer si vous avez été mordu par une tique. Lorsque l'individu ne sait pas s'il a été piqué par une tique, il pourra indiquer au médecin s'il a été dans des endroits susceptibles de contenir des tiques lors de balades en forêt par exemple. **La prise d'antibiotiques est obligatoire** pour soigner l'infection causée par les tiques. Ces antibiotiques permettront d'éliminer complètement la présence des bactéries Borrelia, n'importe où qu'elles soient dans le corps de l'individu. **Les complications de la maladie de Lyme peuvent être multiples.**

DÉCLARATION DES RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Assistance aux déclarants :
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22



LABEL UNESCO GLOBAL GEOPARK

C'est pour valoriser son patrimoine exceptionnel que le Beaujolais est labellisé UNESCO Global Geopark.

Pour les personnes qui souhaitent s'impliquer, nous vous invitons à rejoindre un / des groupes de travail en lien avec les quatre axes stratégiques que sont le géo-tourisme durable, l'éducation, la science ou le rayonnement :

UNESCO Global Geopark Beaujolais - Syndicat Mixte du Beaujolais
Tél. 04 74 65 74 42
geopark@pays-beaujolais.com

LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Les 50 communes des deux intercommunalités l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône et la communauté de communes Beaujolais Pierres dorées ont oeuvré ensemble à l'obtention du label culturel national "Pays d'art et d'histoire".

Ce label est attribué par le Ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.



Un diagnostic a été conduit par le service animation de l'architecture et du patrimoine de Villefranche et a mis en lumière le potentiel patrimonial du territoire. Ainsi, **236 sites (bâties ou objets) sont classés et 274 sont inscrits au titre des monuments historiques** sur la cinquantaine de communes concernées. Le dossier, déposé en juillet 2018, a été validé par le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire et le label a été obtenu au printemps 2019.

Le 14 octobre 2019 s'est déroulée la signature de la convention du label " Villes et pays d'art et d'histoire ", à la maison Vermorel avec les partenaires : la ville de Villefranche, l'Etat représenté par le sous-préfet, la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées et l'Agglo.



Inauguration le samedi 7 septembre 2019

En présence de :

- Mr Pierre CASTOLDI Sous-Préfet de Villefranche sur Saône
- Mr Christophe GUILLOTEAU Président du Conseil Départemental
- Mme Elisabeth LAMURE Sénatrice
- Mr Bernard PERRUT Député
- Mme Béatrice BERTHOUX Vice-Présidente du Conseil Régional
- Mr Gilles DUTHEL Vice-Président de l'Agglomération
- Madame le Maire, le Conseil Municipal, les habitants, les enfants...

Moyenne d'enfants par jour à la cantine : 70





AMÉNAGEMENT DE LA CANTINE

Coût des travaux : 475 477 €

Subventions accordées : 400 975 €

DTER : 166 250 €

DÉPARTEMENT : 120 000 € + avenant : 22 725€

RÉGION : 92 000 €

8 entreprises ont travaillé sur le chantier :

LEFORT (Gleizé)

LCA (SAIN BEL)

LAFFAY ((Saint Léger sous la Bussière)

LARDY (Saint Genis Laval)

COMPTOIR DES REVETEMENTS (Villeurbanne)

SARL A. MOREL (Cours la Ville)

RIGAUDIER SAS (Charnay les Macon)

GC' ELEC (Pouilly le Monial)

Prix du repas : 3,90 €





ASSMAT'Y'BULLES

C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée une formation Sauveteur Secouriste du Travail à Cogny, les 21 et 28 septembre derniers, organisée par l' Association des Assmat'y' bulles en partenariat avec "Passage Parentalité "notre formateur.

Cette formation était ouverte aux assistantes maternelles de la commune et des environs ainsi qu'au public extérieur soit 10 personnes au total.

A l'issue de cette formation, une certification a été obtenue pour tous.



Les supporters nombre



CLASSE EN 4

Voyage du 22 juin, demi-décade.



Distribution des colis le 14 décembre.

**PA
DES**



Moules-frites le 10 novembre 2019.



BOULE AMICALE

de la Boule Amicale de Cogny venus en à Albertville les 13 et 14 juillet



NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Nettoyage commune organisé par la Société de chasse le 30 mars 2019



ANCIENS

Vente de gâteaux le 10 novembre.



Le passage des motards a eu lieu à Cogny le 27 avril 2019



CÉRÉMONIE



Commémoration du 11 novembre 1918.



JUMELAGE

Les 40 ans du jumelage de Cogny et Mont Saint -Guibert (commune du Brabant-Wallon, en Belgique à une trentaine de km de Bruxelles).

C'est en 1979 que Etienne Cloux, maire de Cogny, et Jean Moisse, bourgmestre de Mont Saint Guibert ont signé la charte de ce jumelage.

Nous sommes très fiers d'avoir pu fêter cet anniversaire des 40 ans en Belgique lors du week end de l'ascension dernier.

L'origine de ce jumelage est culturelle par la rencontre de 2 groupes folkloriques : les Macloteux belges et les Cadets du beaujolais caladois, parrainés par le caveau de Voûtes de Cogny.

On précisera que la « maclote », déformation wallonne de « matelote » une danse que dansaient les marins pour tromper l'ennui sur les bateaux ; en fait pour nos amis guibertains, il s'agissait de danse à figures exécutées en costume spécifique de chaque village.

Les chaleureux contacts entre les 2 groupes animés par leurs présidents respectifs Raymond Moureau et Francois Ravassard ont donc convaincu les élus d'officialiser ces premiers contacts.

Depuis, même si les groupes folkloriques n'existent plus, la tradition de nos rencontres bisannuelles se perpétue.

Nous nous enrichissons mutuellement autour de nos patrimoines, culturel, gastronomique touristique et même linguistique, mêmes si nos amis wallons sont francophones.

Et cela d'autant plus que nous partageons la vie de famille de nos amis belges et inversement ; c'est le principe du jumelage d'être logé chez l'habitant.

De plus, lors de chaque week-end de rencontre, le vendredi est consacré à un périple touristique toujours passionnant et très convivial. Si bien que la Wallonie n'a plus beaucoup de secret pour nous ; de même, le beaujolais et la région lyonnaise pour nos amis guibertains.

Nous sommes toujours très enthousiastes, mais il faut reconnaître que à la fois chez nous et en Belgique l'engouement des premières années a un peu faibli ; nous avons malheureusement perdu certains amis, et d'autres ont trouvé d'autres centres d'intérêt.

Alors, nous sommes en grande réflexion pour rajeunir et ouvrir notre jumelage.

Le bureau de l'association :
Anne Dumartin, Robert Arnaud-Coffin et Michel Mouchet

Présidente : Francine KHEMDOUDI 06 09 26 57 05
khemdoudi.francine@gmail.com





ASSMAT'Y'BULLES

Voilà déjà 5 ans que nous avons créé l'association « Assmat'y'bulles ». Mais qu'est-ce que ça veut dire ?
« Assmat » : assistante maternelle, « y » : parler local, « bulles » : jeux, enfants.

6^e année de notre association les Assmat'y'bulles : nous sommes 8 assistantes maternelles, 27 familles et 42 enfants.

■ Mais que font les enfants avec leurs nounous ?...

... tous les mardis et jeudis nous nous retrouvons à la salle du Verger pour un **moment chansons ou histoires** animés avec des marionnettes, des instruments de musique et par nos plus belles voix.

Les livres sont empruntés à la bibliothèque ou à la médiathèque de Villefranche : c'est une première découverte de la collectivité.

Une fois par mois, nous nous rendons à **l'auditorium de Villefranche** pour découvrir des mini-spectacles musicaux dédiés aux enfants : « les bambins babillent », ainsi qu'à la bibliothèque de Cogny pour un moment privilégié où Marceline nous lit des histoires.

En octobre : nous avons eu la chance de **participer à des ateliers de sophrologie** animés par Lorainne, dédiés aux enfants de 3 à 5 ans. Nous avons également proposé à des familles et des enfants de 6 ans à 12 ans d'en profiter, sur d'autres séances. Ces ateliers de sophrologie ont rencontré un grand succès. C'était l'occasion de décou-

vrir la relaxation et ses bienfaits. Alors pourquoi ne pas initier nos enfants dès leur plus jeune âge à ces techniques de relaxation ludique pour un quotidien plus serein ? ... nous recommencerons.

■ et ce n'est pas fini...

... pendant les **vacances scolaires**, un calendrier bien rempli : Carnaval, chasse aux œufs, balades dans notre village et à la chapelle de Saint Bonnet, le petit train de Anse, piscine de Anse, forêt, sortie à Lyon, voie verte, parc des oiseaux, Touroparc, le Bordelan, goûters au parc de jeux, Happy City, cinéma, repas partagé pour Halloween, visite de la caserne des pompiers de Liergues....

...et aussi **notre spectacle annuel** pour jeune public « Trouvailles et cachotteries » par Guy Prunier un samedi après-midi de février.

■ Et encore...

Ateliers langue des signes animés par Lydie D'Agostino où 6 familles ont partagé un moment ludique et appris à communiquer avec bébé sans frustration. Lydie D'Agostino est une formatrice diplômée en langue des signes française, dynamique et douce et sachant attirer l'attention des tout petits.

En octobre : c'est le rendez-vous de notre **fameuse bourse aux jouets et objets de puériculture avec vente de saucissons au gène** : nous avons le plaisir de constater combien cette journée est attendue pour profiter de bonnes affaires.

En juin : c'est notre **grand pique-nique** qui réunit parents, enfants et assistantes maternelles.

➔ **Ça c'était pour 2019, alors en 2020 retrouvez-nous :**

**Bourse aux jouets :
dimanche 18 octobre**

Formation « signe avec bébé »

(6 séances de 1h, il reste des places...
n'hésitez-pas à nous contacter).

**Spectacle jeune public :
samedi 8 février
à 16h30**

à la salle des fêtes de Cogny
« Tourne le monde »
de la compagnie du Bazar au Terminus.

Atelier de sophrologie
pour les parents et les enfants.

Conférence (thème à définir).

**Renseignements :
assmat.y.bulles@gmail.com**



ASSOCIATION CHEMINS

**Notre association est fidèle au but qu'elle s'était fixé il y a 16 ans déjà :
le « développement personnel par la pratique d'activités physiques et socio culturelles ».**

Elle essaie d'évoluer en fonction des besoins et chacun apporte sa goutte d'eau tel le colibri de la légende en donnant de son temps pour préparer des marches, des sorties, en apportant des idées... L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 7 octobre a confirmé la **bonne santé de l'association tant sur le plan du fonctionnement que sur le plan financier.**

Les activités au fil de la semaine :

- **Le lundi, méditation et yoga adapté**, réservé aux personnes qui ont des difficultés avec les activités physiques. **Petite marche** pour accueillir celles et ceux qui trouvent les marches du jeudi trop difficiles. Le groupe s'étoffe avec le temps.
- **Le mardi : 2 cours de yoga** dans la tradition de Desikashar et du yoga de l'énergie.
- **Le mercredi méditation et 2 cours de yoga** comme le mardi et yoga adapté
- **Le jeudi après midi : 2 marches** avec 2 niveaux de difficulté.
- **Le samedi : atelier de yoga de 3h**, 2 ou 3 fois dans l'année.

Un échantillon des sorties, marches et réunions échanges de cette année :

- **Les réunions échanges**
 - 22 décembre : soirée décoration Noël avec, à la clé, un centre de table en rouge, blanc et vert.
 - 10 janvier : partage de la galette chez Anne et Jean Marc Troncy.
 - 2 mai : causerie autour de la Banque Solidaire.
 - 16 mai : soirée traditionnelle, échange de plantes, plançons chez Simone et Jean Picard...
- **Les marches spéciales**
 - Une marche spéciale avec visite des carrières de Glay.
 - Une marche sur la commune de Saint-Vincent de Reins pour observer la flore locale, dont celle d'une tourbière.
 - Une marche de fin d'année avec pique nique.
- **Les sorties patrimoine:**
 - Une journée dans le Vaucluse : jardins avec fontaines pétifiantes à La Sône, grottes de Choranche et promenade en bateau.

- 2 jours en Ardèche : Caverne du Pont d'Arc, Château de Vogüé, une magnanerie, le village de Balazuc...

- Une journée à Beaune : parcours dans la ville, l'Hôtel Dieu avec une guide exceptionnelle, habituée des plateaux TV, « le guide le plus savoureux dont Beaune peut s'honorer », visite d'un « musée » avec de nombreux avions, motos, voitures de courses, de pompiers... et aussi dégustation et petite marche pour les volontaires !

Et les idées ne manquent pas pour l'an prochain !

Au cas où vous voudriez vous joindre à nous, vous pouvez vous adresser à l'un des contacts ci-dessous :

Contact :

Lucette Bortoluzzi
04 74 67 38 88
Marie-Claude Sœur
04 74 67 31 72



AMICALE DES BOULES

Cette association sportive du Sport-Boules regroupe 36 licenciés et plusieurs membres honoraires. Parmi ses licenciés, on compte 23 licences masculines, 11 licences féminines et 2 licences loisirs.

L'année 2019 fût très chargée pour la Boule Amicale de Cogny. La Boule Amicale se félicite, car contrairement à d'autres sociétés de boules aux alentours, celle de Cogny est **en pleine croissance avec chaque année de nouveaux adhérents.**

Comme tous les deux ans, l'association organise une sortie : cette année, le groupe s'est rendu à Tournon sur Rhône avec un voyage à bord du petit train de l'Ardèche, la visite de la chocolaterie Valrhona et une dégustation à la cave de Saint Désirat.

Cette année a été surtout marquée par les résultats sportifs :

- En juin 2019, l'équipe emmenée par Sylvain CRETIN accompagnée de Patrick BALLIGAND et Maxime PONCET a obtenu son billet pour se rendre aux championnats de France doublettes à Compiègne (le samedi 6 et 7 juillet 2019). Ils se sont donc rendus en région parisienne avec plusieurs supporters pour disputer leur premier **championnat de France**. Leur parcours s'est arrêté en 16^e de finale.

- Le week-end suivant, samedi 13 et dimanche 14 juillet, avaient lieu les **championnats de France** quadrettes et triplettes à Albertville. Et ce ne sont pas moins de trois équipes qui se sont qualifiées pour cette compétition : l'équipe de Christian LARGE accompagné de Pierre CRETIN, Marc ROUSSON, Michel PROTON et Patrick BALLIGAND, l'équipe de Sylvain CRETIN avec Maxime PONCET, Fabien ECHALLIER, Eric ECHALLIER et Gérard SAINT-PAUL et l'équipe d'Isabelle PONCET, Bernadette CRETIN, Marion SCHWEIG et Amélie LARGE.

Un week-end rempli d'émotions et de bons moments qui mena l'équipe de Christian Large et Isabelle Poncet jusqu'en 16^e de finale, et l'équipe de Sylvain Crétin jusqu'en 8^e de finale. La Boule Amicale remercie tous les supporters venus en nombre, et Cyril Lafarge qui a offert à tous un tee-shirt avec le logo de la société de boules.

- Fin août, avec la participation de la mairie pour les achats de peinture, et l'aide de plusieurs licenciés, le boudrome a subi quelques travaux de nettoyage et de remise en état.

CALENDRIER 2020

Samedi 14 mars :
Coupe Moutet / Dagnaud
(64 tête à tête)

Samedi 23 mai :
Coupe Paul et Antoine Balligand
(32 doubles par poules)

Samedi 25 juillet :
concours mixte

Dimanche 6 décembre :
concours de coinche

Découvrir ou pratiquer la boule lyonnaise ?

Contactez le président, Christian LARGE au 06 70 57 27 08



Trésorier : Mathieu Roche
Secrétaire : Justine Marduel
Directrice : Maud Marduel

Président :
David BESSY
07 86 01 63 67
odile.davidbessy@orange.fr

ECHO DE LA VALLÉE DU MORGON

**Nous formons à ce jour un groupe de 42 musiciens.
La direction d'orchestre est toujours assurée par Maud Marduel.**

● Après une année musicale 2018-2019 bien chargée, avec de nombreux défilés de conscrits et concerts, l'heure de la rentrée a sonné pour l'harmonie de l'Echo de la Vallée du Morgon (l'EVM).

Ses membres se sont retrouvés, le vendredi 4 octobre, lors de son assemblée générale annuelle en la présence

de Madame le Maire de Cogny, Christiane Echallier. Dès la semaine suivante, les répétitions ont repris les vendredis soirs, pour préparer le nouveau programme musical, sur une nouvelle thématique.

● La saison commence à peine que le calendrier des sorties est déjà presque plein ! Le marathon du

Beujolais, la fête de Sainte Cécile... et 2020 avec de nombreux défilés mettant à l'honneur les conscrits des classes en 0. Nous vous retrouverons à cette occasion le dimanche 19 janvier à Cogny.

● Nous vous invitons également à venir découvrir notre nouveau répertoire au printemps prochain.

CLASSE EN 9

LA 9 A LES CONSCRITS EN CATHETER !

Après plusieurs mois de préparation, le week-end tant attendu est enfin arrivé. **La retraite aux flambeaux, placée sous le signe des héros a donné le coup d'envoi des festivités.** Déguisements hauts en couleurs, chars joliment décorés, danse, musique et pétards ont rythmé le défilé. Une fois évanouies les dernières flammes de la classe en 8, la fête a continué jusqu'au petit matin avec le traditionnel bal.

Au programme du samedi, séance photo sous un beau soleil et visite aux anciens pour leur remettre cocardes et gibus.

Le lendemain, **une fois passées les gelées matinales et la messe célébrée, musique, chants, bonne humeur et convivialité ont envahi les rues avec la vague, puis le vin d'honneur servi autour de la fontaine.** En famille ou entre amis, la journée s'est ensuite poursuivie avec le banquet et la soirée dansante.

Lundi, jour de retintion, direction le Château des Loges pour clôturer en beauté cette très belle fête si vite passée. **Un an après, « on a encore l'cœur qui pétille et les yeux qui brillent ! »**

Tous nos remerciements aux classes en 0 et 1 pour l'aide apportée durant tout le week-end. Un grand merci également à Sébastien l'emblématique président, à Eric son fidèle bras droit, Karine et Céline gardiennes du trésor et à Martine porte-plume adjointe qui après de longues années dans le bureau ont passé le relais à une nouvelle équipe : autour de Justine présidente, Antonin vice-président, Isabelle ancienne secrétaire maintenant trésorière, Mathilde son adjointe et enfin Christophe et Marion secrétaire et secrétaire adjointe.

Enfin, après deux années d'interruption, **organisation des conscrits oblige, la brocante sera de retour en 2020, rendez-vous est donné le 17 mai.**



Présidente :
Michèle DUBOST SAYO
06 38 84 43 25
gymacogny@gmail.com



GYM'ACOGNY

Après plus de 10 ans d'activité, l'association, toujours aussi dynamique, compte près de 90 adhérentes et adhérents.

Le 8 juillet 2019, pour finir la saison sportive, GYM'ACOGNY a offert à tous ses adhérent(e)s un cours supplémentaire extérieur sur l'aire de jeux du village. L'occasion pour chacun(e) de profiter des deux activités proposées par l'association : FUNCTIONAL TRAINING et PILATES. La soirée s'est clôturée par un pique-nique convivial avec les coachs sportifs avant la trêve estivale.

A la rentrée, le succès rencontré par le Pilates a conduit à l'ouverture de 2 cours supplémentaires le mercredi.

■ Programme saison 2019-2020 :

- **Functionnal training** avec Steven (lundi et jeudi de 19h30 à 21h)
- **Pilates** avec Valérie (lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 et mercredi de 18h à 19h et de 19h à 20h)

Le Bureau de GYM'ACOGNY :

Présidente : Michèle DUBOST-SAYO
Vice Présidente : Isabelle FAURIAT,
Secrétaires : Emilie LARUE
et Marie-Cécile MOUTET
Trésorières : Martine MORIN
et Sarah LARGE.

Venez nous rejoindre !

COMITÉ DES FÊTES



Présidente :
Blandine BRONDEL
06 76 28 19 25
blandine.brondel@orange.fr



SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles est une association à but non lucratif, gérée par des parents bénévoles.
 Cette association a pour objectif d'aider au financement des sorties, des interventions pédagogiques, des voyages scolaires et de l'ensemble des projets de l'équipe enseignante.

■ L'association fonctionne grâce à différentes sources de financement : les cotisations des parents d'élèves et les bénéfices rapportés par les différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire.

■ Le sou des écoles souhaite pour organiser ces manifestations associer les familles des enfants scolarisés. **La principale difficulté est de trouver chaque année de nouveaux parents prêts à apporter leur aide.**

■ Cette année, le sou a pu organiser la vente des chocolats en décembre, la vente des chaussons aux pommes en mars, l'apéro-loto en avril et la kermesse, moment convivial et apprécié de tous, en juin.

■ Ces différentes actions ont permis le financement des manifestations et sorties suivantes :

- Le goûter de Noël et le goûter du carnaval.
- L'intervention pédagogique d'une plasticienne pour toutes les classes ;
- La sortie raquettes pour les classes de PS/MS, MS/GS et CP/CE1.
- La sortie ski de fond pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

- Les sorties de fin d'année : au Lac des Sapins de Cublize, parcours d'orientation pour les CE1/CP, atelier autour des animaux de la rivière pour les MS/GS et atelier sur le thème de la forêt et des animaux pour les PS/MS ; Sortie sur Lyon au Musée d'Art Contemporain et parcours d'orientation botanique au Parc de la Tête d'or pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

■ Lors de notre assemblée générale du 24 septembre 2019 un nouveau bureau a été élu pour l'année scolaire 2019/2020.

Il est composé de :

Présidente : Sophie BALVAY

Vice-présidente : Amélie CHANTEREAU

Trésorière : Marie-Line HYVERNAT

Trésorière adjointe : Claire CARTIER

Secrétaire : Maud POLLOSSE

Secrétaire adjointe : Julie VASSAIL ELY

Secrétaire adjointe : Lauriane COTE

Membres : Marie ALORI, Laetitia DEBAC, Séverine COGNO, Flora TROUILLET et Vanessa GIRARD

Nous remercions les parents bénévoles pour leur aide, ainsi que les familles qui participent régulièrement à nos manifestations.

■ Nous vous attendons encore nombreux pour porter main forte, amener de nouvelles idées ou simplement participer à nos manifestations. A vos agendas, voici les dates à retenir pour l'année :

CALENDRIER 2020

Samedi 21 mars :
vente de chaussons
aux pommes

Vendredi 24 avril :
apéro-Loto

Samedi 27 juin :
spectacle de l'école
et kermesse

Présidente :
Sophie BALVAY
06 33 56 06 84
soudesecolescogny@gmail.com

OFFICE DE TOURISME



DESTINATION
BEAUJOLAIS
 UNESCO GLOBAL GEOPARK
 une très Belle révélation

Au 1^{er} janvier 2019 a été officialisée la fusion des 3 offices de tourisme du Beaujolais ; ainsi est né l'office de tourisme intercommunautaire du Beaujolais, DESTINATION BEAUJOLAIS qui relie 92 communes du territoire.

Pour organiser randonnées, sorties sportives, gastronomiques ou culturelles, moments bien-être, dégustations et séjours, **rendez vous :**

- à l'antenne touristique, 96 rue de la Sous-Préfecture à Villefranche sur Saône
- sur www.destination-beaujolais.com

CLASSE EN 6

Comme chaque année, avec l'été qui arrive, la classe en 6 vous a préparé une bonne paëlla que vous êtes venus nombreux déguster sous les arbres de la salle des fêtes. Ce fut à nouveau un moment de convivialité de la vie du village.

Pour l'année 2020, la classe en 6 a décidé de changer de saveurs, et vous proposera une nouvelle spécialité, que vous pourrez venir découvrir le **DIMANCHE 5 AVRIL à partir de 11h.**



CLASSE EN 2

2019 : 3^e vente de boudin et galette

Une journée de partage et de convivialité entre conscrits et habitants de la commune et des communes voisines.

Cet été, il y a eu du changement au sein du bureau :

Président : Dimitri Gingène

Vice-président : Cyril Lafarge

Secrétaire : Marie-Cécile Moutet

Trésorière : Marie-line Hyvernat

Vice-trésorier : Martin Pouly

Le nouveau bureau tient à remercier l'ancienne présidente, Émilie Larue qui a œuvré avec brio pendant des années.

Nouvelle année, nouveau projet : le 5 janvier 2020, s'est tenue la vente de la tartiflette.

Pour les personnes nées en 2, qui souhaitent participer à la vie du village, nous vous accueillerons avec grand plaisir au sein de la classe. Pour se faire manifestez-vous auprès du nouveau bureau

classeen2cogny@gmail.com

CLASSE EN 7

Profitant des derniers beaux jours, la Sept s'est réunie en ce début d'automne pour une partie de pêche en famille autour de l'étang de Burcin en Isère.

Journée ensoleillée, température idéale, ambiance festive associée à une eau parfaite, les truites ne pouvaient qu'être présentes. Dès les premières heures de la matinée, les truites n'ont pas été effrayées même avec quelques lignes et hameçons emmêlés. Agrémenté d'un bon barbecue, de quelques parties de pétanques et d'un soupçon d'heures de patience, la journée permis à plusieurs dizaines de truite de répondre à l'appel des pêcheurs... certaines ayant profité de la bonne humeur pour se détacher et repartir...pour d'autres amateurs... Entre conscrits et familles, la journée se termina à Cogny par un concours de pétanque en dégustant à la plancha quelques truites fraîchement pêchées.

Suite à cette journée, les conscrits promettent de se donner rendez vous l'année prochaine pour un nouveau moment de convivialité.



En 2020 , après avoir reconduit fin mars 2019 la fête de la bière, la Sept vous donne rendez vous une nouvelle fois, **SAMEDI 28 MARS** pour une fête de la **SAINT PATRICK** avec de nouvelles bières et deux nouveaux groupes. Les pré réservations débiteront dès le début d'année.



Après le passage brillant de la 1/2 décade en 2018, la classe des 3 en 3 s'est retrouvée régulièrement en 2019 pour partager des moments de convivialité.

Au delà des réunions ordinaires de la classe, trois journées importantes pour la trois ont eu lieu cette année :

- Le 20 juillet : la **sortie familiale avec pêche à la ligne le matin au plan d'eau de la commune d'Odenas** pour certains, **marche sur le circuit découverte du Mont Brouilly** pour d'autres, et pour tous retrouvailles à midi au sommet

CLASSE EN 3

du Mont Brouilly pour le **pique-nique** et profiter du panorama. Retour à Cogny le soir pour bien finir la journée chez Alexis et Karine.

- Le 6 octobre : la **vente de la choucroute** à la salle des fêtes. Avec un bon niveau de fréquentation, des produits de qualité et une bonne ambiance : la journée a été une réussite. Aussi, pour la 2^e année, **les jeunes nés en 2003 ont vendu des gâteaux au profit de leur décade.**

La dynamique est créée pour aboutir à leurs sous-conscrits et conscrits en 2022 et 2023.

- Le 16 novembre : **virée lyonnaise à la Brasserie Georges** (pour rester sur le thème de la choucroute), un régal !!!

La 3 en 3 est ouverte. Si vous êtes nés une année en 3 et si vous souhaitez participer à une fête qui vous laissera des souvenirs inoubliables, faites vos conscrits en **2023** ! Vous pouvez dès maintenant nous rejoindre et participer à nos activités.

Contact : Edwige Landecker 06 88 06 48 78

CLASSE EN 4

Sortie de la classe en 4 pour la demi-décade les 22 et 23 juin 2019. L'année 2019 était importante pour la classe en 4, il s'agissait de fêter dignement la demi-décade. Après le choix de la date, la destination et la durée restaient à déterminer. Une petite équipe s'attela à chercher, proposer et préparer la sortie. Un week-end de 2 jours, en juin, et destination : le sud - furent validés. C'est donc le 22 juin au matin, que deux mini bus ont pris en charge 17 personnes, conscrits et conjoints tous confondus.

Départ à 7h15, direction **Uzès**, petit arrêt sur l'autoroute. Arrivés vers 11h, dans la ville d'Uzès, chacun a fait un petit tour sur le marché, avant de prendre le déjeuner dans différents petits restaurants. Ensuite, reprise de la route, direction « le pont du Gard », ou une guide nous attendait pour une visite guidée de plus de 2 heures, et là, nous apprenons beaucoup de choses intéressantes. Le soleil est bien présent, et l'ambiance est détendue. Ensuite direction Alès, installation à l'hôtel Ibis, avant de descendre tous à Alès plage, où nous attendait un délicieux repas pris en plein air avec musique et danse. Après une soirée très sympathique, chacun regagna sa chambre plus ou moins tard.

Dimanche 23 juin, on se retrouve tous au petit-déjeuner avant de prendre la route pour la bambouseraie à **Anduze**. De nouveau, nous nous sommes offerts une guide, qui nous a fait découvrir les arbres et les bambous, leurs particularités et leur histoire. Repas à midi à la bambouseraie, puis un petit tour par Saint-Quentin la Poterie. Il faut déjà penser à rentrer, les deux mini-bus reprennent la route, puis l'autoroute.

Petit contre-temps dû à un accident. L'ambiance ne tombe pas pour tout ça, dans les rangs de la 4. Nous ressortons de l'autoroute, et rentrons à Cogny.

Bilan de ces 2 jours : à refaire. Les conscrits de 25 à 75 ans étaient tous ravis, et nous nous sommes promis de ne pas attendre pour réorganiser une journée tous ensemble, et ramener d'autres conscrits(tes) pour rigoler et faire la fête ensemble.

Si vous souhaitez rejoindre la classe en 4, n'hésitez pas à prendre contact :

Président : Olivier Burnichon au 06 07 46 25 60
olivier.burnichon@sfr.fr

■ Pourriez-vous vous présenter ?

• **Philippe MERLO MORAT** est agrégé, professeur des Universités, spécialistes arts, histoire de l'art et littérature dans le domaine hispanique à l'université Lumière Lyon 2.

Auteur de plusieurs livres et professeur invité dans de nombreux pays (USA, Canada, Mexique, Argentine, Pérou, Espagne, Italie...)

• **Didier RAVASCO** est architecte DPLG, directeur d'agence LHENRY Architecture à Lyon, travaille essentiellement pour la rénovation et la réhabilitation des bâtiments anciens et monuments historiques.

■ Qu'est-ce-que la Villa Hispanica ? Quel est son but ?

• **LA VILLA HISPANICA - COGNY - BEAUJOLAIS PIERRES DOREES - FRANCE** (association loi 1901) a pour but la diffusion des arts et de la culture associé à la recherche et à l'enseignement. Par "art" nous entendons aussi l'art de la vigne et du vin, et particulièrement la vigne et les vins du Beaujolais, des Pierres dorées et de COGNY.

• **La VILLA HISPANICA se donne pour objectif de développer les relations entre les créateurs, les chercheurs, les enseignants** de l'école maternelle à l'enseignement supérieur et le public le plus large possible. Elle souhaite être un lieu de réflexion accessible à tous et en particulier au public du Beaujolais, du Rhône, de la Région AURA, au public national et international. Nous pensons que tout le monde doit pouvoir comprendre les arts qui sont l'essence même de la vie. Comprendre les arts, c'est comprendre l'autre et c'est aussi mieux se comprendre et se faire comprendre.

C'est pour cela que nous avons à cœur d'associer l'école de Cogny, ses professeurs, ses élèves, à certains de nos événements. L'éducation aux arts dès le plus jeune âge prépare les enfants à être de futurs bons citoyens.

■ Projets à venir ?

• **Les conférences "1 oeuvre = 1 heure"**
Tous les mois, une conférence d'une heure sur une œuvre donnée par un spécialiste de la question. Nous attirons l'attention sur la conférence du mois de février, le **vendredi 28 février à 18h30 qui portera sur "L'art de la vigne dans le Beaujolais des Pierres Dorées"**.

• **Les journées d'études**

Deux jours autour d'un artiste, d'une œuvre,



LA VILLA HISPANICA

d'une thématique qui seront abordés par des spécialistes.

Vendredi 17 et samedi 18 avril 2020 de 10h à 17h **Juan MAYORGA**, dramaturge, académicien de l'Académie Royale Espagnole présent à COGNY : « Le religieux dans le théâtre espagnol contemporain », en collaboration avec l'Instituto Cervantes de Lyon. **Tout le programme des conférences et des journées d'études sur :**

<https://www.villahispanica.com/a-venir>

• L'exposition

Une exposition par an. La première exposition sur le Mexique "México, mi familia" a été un très gros succès avec plus de 1.000 visiteurs et nous sommes en train de préparer l'exposition de 2020 qui aura lieu à l'automne.

• Le concert

Nous souhaiterions faire revenir le Choeur d'Oratorio de Lyon à Cogny pour qu'il donne un concert, comme il l'a fait lors de l'inauguration de la VILLA HISPANICA.

• Projet pour la fin de l'année 2020

Un livre sur COGNY, sur l'art de sa vigne, sur ses viticulteurs, sur ses gens...

Si notre but est de faire que les arts et la culture soient encore plus présents à COGNY, nous souhaitons aussi que COGNY fasse connaître ses richesses. Pour cela, nous avons pensé à la publication d'un livre qui nous tient particulièrement à cœur et qui a pour ambition de faire appel à une photographe pour immortaliser les beautés de

COGNY en se focalisant sur ce qui fait son identité première : la vigne, ses vigneron, ses habitants... Ce livre de photographies sera accompagné de textes. Il s'agit d'un projet à moyen terme qui ne pourra voir le jour que dans un an... et avec le soutien de toutes et de tous les Cognysards. Les premiers contacts ont déjà été pris. **D'autres projets sont en gestation...**

■ Pourquoi avoir choisi Cogny ?

Le hasard des agences immobilières ! Mais c'est COGNY qui nous a séduit et nous en sommes ravis. Le village est une véritable splendeur : son bourg qui conserve une très grande homogénéité esthétique, architecturale, châteaux, manoirs... ses hameaux qui sont autant de petites perles qui s'égrènent d'est en ouest avec leurs lavoirs, leurs fours à pain, leurs petits chemins et petites routes si appréciées par les randonneurs, les cyclistes, les motards et les 2CV ! Les visiteurs ou participants aux activités de LA VILLA HISPANICA qui ne connaissaient pas COGNY sont émerveillés.

Nous tenons à souligner le très bon accueil de Madame Christiane ECHALLIER, Maire de COGNY, que nous avons contactée dès le début de notre projet. Le très bon accueil aussi des habitants de COGNY, de ses commerçants, de ses viticulteurs, de nos voisins... Nous sommes très heureux d'être de nouveaux Cognysards et très fiers de faire ainsi connaître les beautés de notre magnifique village.

ADMR DU COEUR DES PIERRES DOREES



Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

www.admr-rhone.fr

NOUS CONTACTER :

Accueil physique :

Le Bourg - 69620 THEIZE

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Accueil téléphonique : Tél. 04 74 71 15 34

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Email : admr.despierresdorees@fed69.admr.org



ATRE / ACTEM



Créée il y a 30 ans, AIDE est une Association Intermédiaire conventionnée par l'Etat dont la vocation est de permettre à des personnes sans emploi de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

Cette Association Intermédiaire permet la mise à disposition temporaire de personnel auprès :

- de particuliers pour des services à la personne : ménage, repassage, entretien d'espaces verts, bricolage, déménagement...
- d'associations, de collectivités locales (Mairies, communautés de communes..) et d'entreprises pour des missions d'agent de service, agent d'entretien, d'espaces verts, voiries, petit bricolage, cantine, restauration collective, manutention...

AIDE délègue du personnel compétent, répondant au profil défini et se charge de toutes les formalités administratives (contrat de travail, fiche de paie, déclarations sociales...). Les clients ne paient que les heures réalisées et les particuliers peuvent bénéficier d'une déduction fiscale de 50%.

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement personnalisé qui prend en compte ses difficultés sociales et professionnelles. AIDE privilégie la formation, la professionnalisation, la valorisation des compétences, avec comme objectif un travail de qualité dans l'intérêt du client et du salarié afin d'évoluer vers un travail pérenne.

Créé le 1^{er} décembre 2015, Acteur pour l'Emploi et l'Insertion en Beaujolais (ACTEM) est un Groupe d'Économie Solidaire (GES) propose une offre de services qualitative et diversifiée. Présent principalement dans le nord du Rhône, nous mutualisons les efforts et les moyens de quatre structures d'Insertion par l'activité économique.

ACTEM : Groupe d'Économie Solidaire

Fin 2015, en collaboration étroite 3 autres entreprises (LA PASSERELLE secteur d'AMPLEPUIIS, ATRE Services secteur de TARARE, ENERGIE EMPLOI secteur AMPLEPUIIS – TARARE – VILLEFRANCHE), AIDE a créé le Groupe d'Économie Solidaire ACTEM - Acteur pour l'Emploi et l'Insertion en Beaujolais. L'objectif principal étant de renforcer l'offre d'insertion et d'améliorer la qualité de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Notre groupe dépasse le seul champ de l'IAE par des actions d'accompagnement social : suivi des bénéficiaires du RSA, médiateur santé (accompagnement de personnes psycho-addictives), formations...

Contact :

VILLEFRANCHE : 116, bld Vermorel
Tél. 04 74 60 68 95

contact@aide-mutualite.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

BELLEVILLE : 111 rue de la République
Tél. 07 86 04 65 25

contact@aide-mutualite.com

Permanence les mercredis et vendredis de 9h à 12h

Site internet : <https://www.actem-beaujolais.fr/>

Quelques dates des événements auxquels je participe à venir :

2020 - Avril > JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art)

Expo de mon travail *Atelier de Cogny*

2020 - Avril > Vague des Livres *Villefranche*

Expo de mon travail

2020 - Juin > Biennale des BEAUX arts en BEAUjolais

Vaux-en-Beaujolais

www.madeinfa.fr

www.fabiennegermain.fr



FABIENNE COPPIN GERMAIN

■ Pourriez-vous vous présenter ?

Je suis originaire de Charnay, donc un village voisin des pierres dorées. Je ne me lasse pas de nos paysages et j'apprécie la qualité de vie à la campagne, tout en étant à moins d'une heure de Lyon.

■ Présentez-nous votre métier ?

Après avoir suivi des études d'Arts Appliqués à Lyon, j'ai choisi le graphisme. J'ai travaillé quelques années en agence de communication, et je me suis rapidement installée à mon compte en tant que graphiste indépendante.

J'ai créé MADE IN FA 2007. Passionnée pour les beaux papiers, la typographie et les techniques d'impression, je me suis naturellement orientée vers la création de supports haut de gamme imprimés, et plus particulièrement les étiquettes de vin. Il faut aussi dire que je suis fille de vignerons, c'est donc un univers qui m'est familier. J'ai trouvé mon style petit à petit. Les commandes ne manquent pas et l'inspiration non plus. Une page peut en cacher une autre et le papier est devenu la base d'une nouvelle activité plus artistique encore.

■ Quels sont vos projets en cours et à venir ?

Beaucoup de projets en cours, je ne pourrais pas tous les lister. Mon objectif est de

développer mon activité artistique en exposant dans des galeries.

■ Mais pourquoi « écrire avec des pages blanches » ?

Parce que j'aime le papier. Son grain est sensuel, sa blancheur est intemporelle, son toucher est doux et sa matière m'inspire. J'aime écrire. La page blanche ne m'angoisse pas, bien au contraire. Précieuse, fragile, lumineuse, je veux la sublimer dans son état pur, sans encre ni peinture. Je la découpe, la plie et lui donne du volume pour la lire.

J'aime les lettres. Elles sont graphiques, minuscules ou capitales, parfois grasses ou bien italiennes, vides ou pleines... Elles sont expressives et font leur petite musique.

J'aime les mots. J'aime leur poids et leur légèreté, jouer avec eux comme un équilibriste au fil des textes.

J'aime les doubles sens. L'Homme et ses contradictions me fascinent. Ballotté entre deux pôles, entre le jour et la nuit, entre le blanc et le noir, il voyage, cherche son équilibre, la sérénité et la sagesse.

J'aime la poésie. Comme l'humour, elle me touche et m'apaise.

J'aime dire que je suis sculpteur de mots.

■ Aussi en 2019, j'ai organisé 5 conférences à l'atelier avec une amie

historienne de l'art, Sophie Garrido.

Elle nous a parlé de couleurs, il y eu le BLANC, le NOIR, le BLEU, le ROUGE et le VERT. Ce fut des dimanches soir à 18h, nous avons limité les places à 40, et se fut complet à chaque fois !

Ce sont des moments chaleureux, de culture, de partage et de rencontres, j'adore ! Pour finir le cercle chromatique, il reste 2 couleurs à venir dont les dates seront communiquées.

■ Pourquoi avoir choisi Cogny ?

Je me suis installée à Cogny, car j'ai eu le coup de foudre pour cette petite maison de village, avec ses 2 entrées, une configuration qui correspondait bien à ce que je cherchais, pour différencier l'espace professionnel et le personnel. Une entrée professionnelle côté rue, et une entrée personnelle, pour la famille côté parking.

J'ai toujours vécu dans des maisons très isolées et je voulais connaître la vie de village. Je ne pouvais pas tomber mieux, car je suis vraiment au cœur de Cogny, avec l'épicerie, le caveau, la pizzeria et la coiffeuse comme proches voisins ! Il y a de la vie autour de moi, c'est une animation agréable, un cadre inspirant lorsque l'on travaille seul.

Avec l'ouverture de la Villa Hispanica, Cogny n'a pas fini de parler l'art.

SANTÉ

Maison médicale de garde à Villefranche-sur-Saône

Tél. 04 74 62 15 15

Pharmacie la plus proche

Lacenas

Tél. 04 74 67 42 54

Cabinet d'Infirmières

Pôle Médical Lacenas

Tél. 04 74 67 40 56

Maison de la Petite Enfance

Mme Isabelle RITOU

Tél. 04 74 67 44 15

09 64 30 97 90

COMMERCE MULTISERVICES

L'Épicerie

Tél. 04 27 49 57 49

lepiceriecogny@gmail.com

Coiffure Mixte Laurence

Tél. 04 74 67 45 33

Café bar-tabac

« Le Saint Guibert »

Tél. 04 37 55 18 11

COMMERCE AMBULANT

Food Truck Manolo Mazoni

Pizza à emporter

Mercredi soir

Tél. 06 62 94 56 13

INFORMATIONS TOURISTIQUES

www.destination-beaujolais.com

Tél. 04 74 07 27 40

ANTENNE TOURISTIQUE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

96 rue de la sous-préfecture

69400 Villefranche-sur-Saône

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Sophie BALVAY

217, route des Pierres Dorées

Tél. 09 86 08 38 08

Mme Claire BOUVEYRON

283, route de la Grand Fond

Tél. 04 74 67 32 23

Mme Myriam IKHLEF

41, route de la Varenne

Tél. 06 63 75 93 83

Mme Céline MENARD-SAPIN

204, montée du Montessuis

Tél. 04 37 55 10 49

Mme Isabelle MEYER

944, route de Rivolet

Tél. 04 74 67 35 83

Mme Martine MONTERRAT

321, route des Meules

Tél. 04 74 67 43 96

Mme Marie-Cécile MOUTET

175, rue des Ecoles

Tél. 04 37 55 12 74

Mme Patricia SINTES

430, route des Meules

Tél. 04 74 67 47 02

SCOLARITÉ

Tél. 04 74 67 34 86

Ecole Maternelle

Mme Ingrid QUEYRAS

Mme Mylène GREFFET

Ecole Primaire

Mme Julie ROLLAND *Directrice d'école*

Mme Céline PUGNAIRE-CLUZEL

Mme Jolène PILLON-SERY

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 74 67 37 91

bibliotheque@cogny.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h00 à 11h30

Vendredi : 16h30 à 18h00

Samedi : 10h à 11h30

MAIRIE

Tél. 04 74 67 30 55

Fax : 04 74 67 37 74

E-mail : secretariat@cogny.fr

Site internet :

www.cogny-beaujolais.fr

Secrétaires :

Mme Brigitte BALLIGAND

Mme Audrey PRADEL

Permanences :

Lundi : 16h30 à 18h30

Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 9h à 12h

Jeudi : 14h à 16h30

Vendredi : 16h à 18h

AGGLOMÉRATION DE VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

Tél. 04 74 68 23 08

www.agglo-villefranche.fr

ADMINISTRATIONS

DDT Villefranche

Tél. 04 74 09 41 00

Sous-préfecture du Rhône

Tél. 04 72 61 61 61

www.rhone.gouv.fr

La Poste

www.laposte.fr

Pôle Emploi

www.pole-emploi.fr

CONCILIATEUR

Conciliateur du canton

Tél. 04 74 65 37 30

Présent les mercredis de 10h à 12h à la

mairie de Gleizé

PRESSE

Correspondance avec Le Progrès

Mme Evelyne CHAMBAT

Tél. 06 20 70 81 59

ORDURES MÉNAGÈRES

Le jeudi matin

DÉCHÈTERIE

La déchèterie communautaire d'Arnas est accessible aux habitants de Cogny pour les déchets dangereux ou volumineux.

Déchèterie de l'AVE MARIA - RD306 - 69400 ARNAS
Tél. 04 74 62 14 38

HORAIRES : du LUNDI au SAMEDI de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le DIMANCHE de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés. Accès autorisé jusqu'à 10 minutes avant la fermeture du site.

RAPPEL DES DÉCHETS À EMPORTER À LA DÉCHÈTERIE :

Les déchets non dangereux :

- Bois : palettes, meubles, planches, ...
- Cartons : cartons ondulés bruns et gros cartons pliés
- Encombrants : canapés, matelas, laine de verre, ...
- Ferraille : bicyclettes, grillages, fûts, ...
- Gravats : terre, moellons, carrelage, faïence, vaisselle...
- Plastiques : bâches, chaises de jardin, bacs à fleurs, bidons...
- Verre : bouteilles, pots, bocaux
- Végétaux : tonte, branches, ...

Les déchets dangereux des ménages (DDM) :

- Acides, bases et produits phytosanitaires
- Appareils électroménagers (DEEE)* :
TV, ordinateurs, aspirateurs, réfrigérateurs, cafetières...
- Batteries
- Huiles : friture, moteur
- Néons et ampoules basse consommation
- Peintures, aérosols, solvants
- Piles et accumulateurs
- Radiographies médicales
- DEEE (appareils électriques)

La déchèterie est accessible avec un badge individuel, gratuit (un seul exemplaire par foyer). Il est obligatoire et doit être présenté à chaque passage.

Pour obtenir votre badge, remplissez un formulaire sur le site internet de la déchèterie :

www.agglo-villefranche.fr/la-decheterie-336.html

Le badge pourra être récupéré à la Mairie de Cogny après un délai de 10 jours.

RAPPEL DES DÉCHETS QU'IL NE CONVIENT PAS D'EMPORTER À LA DÉCHÈTERIE :

• Les ordures ménagères : ramassage le jeudi matin à Cogny

- Les déchets industriels
- Pneumatiques -> la collecte est assurée par le réseau de distributeurs (garages, magasins spécialisée)
- Bouteilles de gaz - ces objets sont consignés ; ils doivent être rapportés aux distributeurs (stations services, grandes surfaces) qui ont obligation de les reprendre.
- Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Vêtements et textiles
- Amiante, fibrociment : collecte spécifique organisée par le SYTRAIVAL. Tél. Sytraival : 04 74 68 82 59

Professionnels : artisans, commerçants et entreprises, consultez le site www.agglo-villefranche.fr



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour, le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le déroulé du scrutin et les conditions de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Elections-municipales-2020

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

La demande se fait dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil biométrique.

Il faut faire une pré-demande en ligne sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Ensuite il vous suffit de prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture du Rhône).

PERMIS DE CONDUIRE

Désormais vous pouvez effectuer vos démarches liées au permis de conduire sans vous rendre en préfecture.

Vous vous connectez sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour faire votre demande après avoir rassemblé les pièces justificatives.

En cas de perte, vous pouvez effectuer votre déclaration de perte en ligne. En cas de vol, il faut se rendre à la gendarmerie. Vous pouvez effectuer votre achat de timbre fiscal en ligne. Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre permis de conduire et ensuite vous le recevez à votre domicile.

Pièces justificatives : Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport) - justificatif de domicile - une photo d'identité.

CARTE GRISE

Désormais vous pouvez effectuer vos démarches liées à la carte grise sans vous rendre en préfecture.

Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata
- d'une demande de changement d'adresse
- de demande de changement de titulaire
- d'une déclaration de cession de véhicule

Pour faire votre demande, vous vous connectez sur le site :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Vous renseignez le numéro d'immatriculation, ainsi que le code attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.

En cas de perte, vous pouvez effectuer votre déclaration de perte en ligne. En cas de vol, il faut se rendre à la gendarmerie. Une fois la démarche finalisée, vous pouvez imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui vous autorisera à circuler avec votre véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de votre demande. Vous recevez ensuite votre certificat d'immatriculation à votre domicile.

Pièces justificatives :

- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Carte grise du véhicule barrée avec la mention « vendu le »
- Contrôle technique

LÉGALISATION D'UNE SIGNATURE

Se présenter à la mairie du domicile, en présentant une pièce d'identité et faire la signature devant le Maire ou son représentant.

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

Se présenter à la mairie de votre choix muni des pièces d'identité des futurs parents, d'un justificatif de domicile ainsi que des professions de chacun.

RECENSEMENT MILITAIRE

Se présenter à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire avec le livret de famille et une carte d'identité.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

Se demande à la mairie du domicile avec un imprimé à remplir.

MARIAGE

Constitution d'un dossier à retirer et à déposer à la mairie du domicile 3 mois minimum avant le mariage par les futurs époux.

CONCLURE UN PACS

S'adresser à la mairie du domicile pour constituer le dossier et fixer la date de signature de la convention de PACS avec l'officier d'état-civil. Pièces justificatives pour les 2 partenaires :

- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
- Justificatif de domicile
- Une copie intégrale d'Acte de Naissance
- Attestation sur l'honneur de résidence commune
- Attestation sur l'honneur d'inexistence de lien de parenté ou d'alliance
- Convention passée entre les deux partenaires

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui voyage à l'étranger sans un de ses parents doit avoir une autorisation de sortie du territoire rempli (CERFA n°15646*01) par un de ses deux parents avec la photocopie de sa carte d'identité et celle du parent signataire.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

A partir du 1^{er} janvier 2020, se présenter à la mairie du domicile au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin.

PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Réfection de toiture, abri jardin, changement de fenêtre ...) : **à déposer à la mairie du domicile** contre récépissé puis instruction par la commune ou par le service instructeur de la CAVBS.



INTERDICTION DES PESTICIDES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser ou stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

www.fredon-auvergne.fr / www.fredonra.com



PLAN CANICULE

Chaque année, le plan national canicule est activé du 1^{er} juin au 31 août. Il est organisé en quatre niveaux d'alerte. Il a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule et de mettre en oeuvre des actions proportionnées.

La commune met en place un registre nominatif et confidentiel pour identifier les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap. Cette inscription individuelle peut aussi être faite par les proches qui ne résideraient pas à proximité. Les personnes inscrites au registre seront contactées et pourront bénéficier d'un accompagnement en cas de pics de chaleurs.

> Pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches en situation fragile auprès de votre mairie avant le début de la prochaine saison estivale.

Agir ensemble à Cogny : "Dans le cadre des restrictions de communication, en période pré-électorale, notre liste n'a pas souhaité proposer de tribune, pour ce bulletin municipal"



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Dernier recensement de la commune : 1 150 habitants (2015) - Actuellement 1 204 habitants (source INSEE).



SOYEZ
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



SIMPLE ET GRATUIT

Testez-le vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.



SINON, FLASHEZ-NOUS !



MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

NAISSANCES

4 février	Tessa MOURDON KAMINSKI	300, route de Corsel
20 février	Adam, Gilles, Anis HADDOUCHE	113, route des Pierres Dorées
21 février	Jessie, Jennie CANARD	213, route du Manoir
22 mai	Gabriel DUROCHAT	31, impasse Lapalud
28 mai	Milàn, Robert, Pascal PROTON	226, route de Réigny
27 juin	Léonie, Anaïs MOYENIN	202, route du Loup
06 juillet	Mattéo PERRONNET	23, impasse du Creux
18 juillet	Baptiste DEVIDAL	490, rue des Ecoles
24 juillet	Méloé PHILIBERT	10, impasse du Maillet
17 septembre	Nail BOUFENAR	1806, route du Morgon
3 décembre	Mattéo, Umberto, Nicolino PALDINO	1831, route de la Maladière
23 décembre	Lucie, Jane STENT	24, impasse du Chervet

MARIAGES

13 mai	Amandine MONTERRAT et Cristian VARGAS MARTINEZ
25 mai	Laetitia MASSONI et Ariane SOMBARDIER
25 mai	Audrey DUFLOT et Sébastien THIERCE
8 juin	Séverine MENARD-SAPIN et David DUVERNAY
28 septembre	Priscilla PRUVOST et Olivier UGUEN

DÉCÈS

9 janvier	Bernard, Henri MOUTET	385, route de Rivolet
21 mars	Francine JUVANON Veuve DESTHIEUX	449, montée Saint Claude
12 avril	Raymond, Alphonse FAURY	817, route de la Cime de Cogny
19 juillet	Emmanuel, Charles, Eugène, Marie BIZOUARD	121, impasse du Clos
3 août	Régis, Marcel, Henri PINELLI	56, route de la Dîme
5 septembre	Michel AVERLY	115, route de Voleine

DÉCÈS NON TRANSCRITS

10 janvier	Joseph PROTON
11 février	Philippe TRAUB
21 mars	Gilberte ROBELIN, épouse BIENVENU
16 mai	Gabriel MOREL
3 décembre	Renée BEAL, épouse BURNICHON



Début du chantier de démolition de la barre des cygnes à Belleruche. Une étape est franchie dans le projet de réhabilitation de ce quartier intercommunal avec le début de la démolition de l'émblématique barre située place Laurent Bonnefay. 110 M€ vont être investis dans ce quartier jusqu'en 2030 pour le transformer en profondeur.



C'est l'augmentation de la fréquentation du Nautile, nouvelle génération, fin août. Depuis sa réouverture en juin dernier, le nombre d'abonnés de cet équipement aquatique et de loisirs de l'Agglo est déjà de 840 notamment grâce aux cours d'aquasports, de fitness et de natation...

EN BREF...

- **Halte fluviale** - Le chantier de réalisation d'un ponton et d'une passerelle pour l'accueil des bateaux de croisière a commencé en septembre au lieu-dit La Plage à Villefranche-sur-Saône. Ces travaux devraient durer 4 mois pour un coût prévisionnel de 1,5M€ HT, financé à hauteur de 43.4% par l'Agglo, de 26.6 % par les Voies Navigables de France, de 20% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de 10% par l'Etat.
- **E-cité, pôle numérique et requalification ZI Nord**
Plus de cinquante chefs d'entreprises et les élus se sont retrouvés en juillet dernier pour visiter le pôle numérique E-cité, cet immeuble d'entreprises accueillant également la pépinière dédiée au numérique (actuellement 9 locataires pépins). Ce fut l'occasion aussi pour les décideurs locaux de découvrir les entreprises qui allaient s'installer prochainement sur les tenements Ontex/Hartmann jouxtant E-cité : Actipôle Immobilier, BT Pack, Céramiques du Beaujolais, Debize, Novelis et Titan Aviation.
- **Lancement du futur pôle économique à Arnas**
Fin octobre, l'Agglo va concéder la réalisation de la ZAC à la société d'économie mixte Beaujolais Saône Expansion associée au groupe Pegasus. Cet aménageur a sept ans pour concrétiser le projet imaginé il y a plus de 10 ans à l'ouverture du diffuseur autoroutier d'Arnas (Villefranche Nord). 74 000 m² seront voués aux activités industrielles et de services, 25 00 m² dévolus aux activités artisanales et 8 900 m² seront dédiés aux logements.
- **Concertation pour le PCAET**- La consultation publique pour le Plan Climat Air Énergie Territorial est organisée du 21 octobre au 19 novembre en vue d'une adoption définitive d'ici la fin de l'année. Des registres sont disponibles dans les 18 communes pour recueillir l'avis des habitants ainsi que le site internet de l'Agglo.
- **L'UTEP sera opérationnelle en fin d'année** - La requalification de l'Usine de Traitement de l'Eau Potable, lancée en novembre 2017, est en voie d'achèvement au lieu-dit Beauregard à Villefranche. Ce colossal chantier, évalué à 9 M€ HT financés par l'Agglo, l'Agence de l'Eau et le Département du Rhône, transforme l'ancienne usine en un équipement hautement performant pour garantir la qualité de l'eau de 65 000 foyers. Cette usine devrait être inaugurée le 9 décembre prochain.
- **Ôdici** - C'est le nom de notre marque locale de l'eau distribuée dans le sud du territoire. Elle a vocation à briser les a priori sur la qualité de l'eau du robinet. Ôdici est sans conteste l'eau la plus économique, la plus écologique (pas de plastique pour le transport) et à la qualité garantie grâce au système de traitement et au contrôle permanent.
- **Favoriser le covoiturage dans les communes**
D'ici la fin de l'année, des places de stationnement seront identifiées et réservées aux covoitureurs dans les 18 communes de l'Agglo. L'étude, conduite par le pôle métropolitain, pour la mise en place de 2 aires en entrée et sortie de l'échangeur de Limas conduira à aménager autour de 120 places de parking. Le chantier pourrait débuter en 2020.
- **Label Pays d'art et d'histoire** - L'Agglo a officiellement signé le 14 octobre dernier, la convention avec le ministère de la Culture et de la Communication aux côtés de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées et la ville de Villefranche pour l'attribution de ce Label qui reconnaît le territoire parmi les 196 Villes et Pays d'art et d'histoire. Concernant 50 communes, cette démarche partenariale vise à protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie auprès des habitants et particulièrement des plus jeunes.

MANIFESTATIONS 2020

JANVIER

- Samedi 4 Vœux de la Municipalité
Dimanche 5 Vente de boudin des classes en 2
Samedi 11 Remise des Cocardes
Vendredi 17 Retraite aux flambeaux
Dimanche 19  CONSCRITS

FÉVRIER

- Dimanche 2 Coinche du Panier des Anciens
Samedi 8 Spectacle des Assmat'y'bulles
Dimanche 9 Vente d'andouillettes des classes en 1

MARS

- Samedi 7 Repas des Anciens
Samedi 21 Banquet de la Chasse
Samedi 28 Saint Patrick des Classes en 7

AVRIL

- Vendredi 3 Concert à Chœur joie
Dimanche 5 Vente de grenouilles Classe en 6
Vendredi 24 Loto du Sou des Ecoles

M AI

- Mercredi 1^{er} Marché aux fleurs
Dimanche 3 Randonnée pédestre des Classes en 0
Dimanche 17 Brocante des Classes en 9

JUIN

- Dimanche 5 Concert de l'Echo de la Vallée du Morgon
Jeudi 18 Concert du Conservatoire de l'Agglomération
Samedi 27 Kermesse de l'Ecole

JUILLET

- Vendredi 2 Rosé Nuit d'été
Dimanche 5 Vente de jambon à la broche Classes 2010

OCTOBRE

- Dimanche 11 Vente de choucroute des Classes en 3
Dimanche 18 Bourse aux jouets des Assmt'y'bulles

NOVEMBRE

- Dimanche 8 Vente de moules frites des Classes en 4

DÉCEMBRE

- Dimanche 6 Concours de coinche des Boules

DON DU SANG ET DE PLASMA

Prochaines collectes à Villefranche-sur-Saône – Salle des Echevins :

Mercredi 12 février de 14h30 à 19h00

Mercredi 4 mars de 14h30 à 19h00

Agendas sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/>



CLASSE EN 9



De haut en bas, et de gauche à droite :

Julie DIDIER, Joris PETIT, Axelle MOREL, Clarine BESSY, Antonin LIEVRE, Chloé DESORMEAUX, Marion VIDAL, Eva PEREZ, Gaëtan GONNARD, Camille SANLAVILLE,

Cyprien GUYOT, Océane GRANDJEAN, Elyse BURON, Grégory MEYER, Pauline LARGE, Gabriel PULLAT, Morgane GRANDJEAN, Ophélie RAGONNEAU, Mathilde BONNEAU RORA,

Christophe GILIBERT, Céline LARUE, Fabian GODECHARLES, Karine SADOR, Sébastien GRANDJEAN, Aurélie MOUTET, Sylvain DEVIDAL, Marion BARTHELEMY, Lauriane COTE, Justine MARDUEL,

Isabelle GRANGIER, Stéphanie VINCENT, Stéphanie CHARPIN, Emilie SANGOI, Rachel BUISSON, Eric PEYRARD, Martine BESSY, Thomas SEYER, Nathalie GAY-GRIVE,

Marie-Pierre GOUTHARD, Jean-Marc TRONCY, Isabelle BALLIGAND, Sylvie BAUDUIN, Jacques KHEMDOUDI, Antoine LARGE, Claudius BESSY, Lylia GRIZARD, Nathalie PONT, Mario BRANDAO,

Elise COCCO, Maylisse STIENVENARD, Lisa DORTE, Lou-Anne LEGUET, Marion SILVESTRI, Monique GRANDJEAN, Mireille SOHIER, Francine KHEMDOUDI, Maggy FAVIER, Elyne MOUTET, Sarah SOPIC, Saona PERRET VINCENT,

Yanis HYVERNAT, Axel MOUTET, Gabriel LEVEQUE, Tim PEGUET-ZURETTI, Nathan ELY, Tom PETIT-LAURENT, Solan BERISHA-PIRET.